

# Charte d'accueil Atelier d'éveil

Le Relais Petite Enfance (RPE) participe à la qualité d'accueil des jeunes enfants et à la professionnalisation des assistant.es maternel.les et gardes à domicile.

Dans le cadre de ses missions, le RPE propose des ateliers d'éveil intercommunaux, gratuits et ouverts à tous les professionnel.les de l'accueil individuel. Les ateliers se déroulent dans un lieu adapté et sur un temps déterminé.

Les professionnel.les qui participent à ces ateliers d'éveil s'engagent au respect de cette charte.

### **Les ateliers d'éveil proposent :**

- Des lieux d'éveil pour les enfants de moins de 4 ans, de 9h30 à 11h15, accueillant 12 à 15 enfants, sur autorisation parentale (pas d'ateliers durant les vacances scolaires)
- Des lieux de socialisation où les enfants sont accompagnés d'un.e professionnel.le qui ne peut déléguer cette responsabilité
- Des temps où l'intérêt, l'autonomie, les émotions et le respect du rythme des enfants accueillis sont à privilégier (l'enfant est en bonne forme sur les ateliers et les temps de sommeil respectés ...)
- Des propositions éducatives où le choix de l'enfant y est respecté : l'enfant a la possibilité de participer ou non aux activités proposées, d'observer, d'écouter ou de jouer librement s'il le souhaite

### **Les ateliers d'éveil se déroulent dans le cadre suivant :**

- Chaque professionnel.le se rend disponible, attentif.ve et soutenant.e auprès de l'enfant
- Durant ces moments d'échanges, chacun.e respecte la vie privée des enfants, de leurs parents et fait preuve de discrétion
- L'animatrice veille au bon fonctionnement des ateliers d'éveil dans les horaires, dans l'aménagement de l'espace, dans le contenu des séances et les protocoles d'hygiène
- A l'écoute et dans l'échange avec chacun.e, l'animatrice veille au bien-être de tous et toutes



**Pour l'inscription** aux ateliers d'éveil des mardi, jeudi et vendredi,  
Contacter le Relais Petite Enfance par mail :  
[rpe@valdille-aubigne.fr](mailto:rpe@valdille-aubigne.fr)

**Pour l'hygiène** : lavage des mains, chaussons ou chaussettes durant l'atelier d'éveil, pour les enfants et les adultes.

**Pour les enfants** : faciliter la motricité libre avec des vêtements adaptés et le réconfort avec le doudou.

**Pour l'usage du téléphone** : quelques photos mais pas trop (dans le respect du droit à l'image) et en mode silencieux (sauf pour les urgences)



# Les ateliers d'éveil et les permanences RPE (sur rendez-vous)



**ATELIERS D'EVEIL**  
Honorine Bois  
Aurélie Hervé  
Céline Petiteau  
Noémie Villeriot  
en remplacement de Véronique Gautier

**Siège du RPE**  
avenue du phare  
du grand jardin  
ZA Cap Malo  
35520 Melesse

## ST AUBIN D'AUBIGNÉ

- le mardi de 14h à 16h45  
une semaine sur 2 (semaine paire)  
1 place du Marché  
dans les locaux du Val d'Ille-Aubigné

## MELESSE

- le mercredi de 9h à 12h  
crèche l'Ille ô bambins

## CAP MALO

- le lundi de 9h à 12h30  
et le vendredi de 14h à 16h45  
dans les locaux du RPE

## SENS DE BRETAGNE

- le mardi de 14h à 17h  
une semaine sur 2 (semaine impaire)



Le RPE est joignable  
le lundi de 9h à 12h 15  
le mardi et vendredi de 13h30 à 16h15  
et le mercredi de 13h30 à 17h15

02 23 22 21 87 ou [rpe@valdille-aubigne.fr](mailto:rpe@valdille-aubigne.fr)

